



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Localisation

Département : Loir-et-Cher

Commune : Thésée

Autres communes : Monthou-sur-Cher , Pouillé

## R500

Appellation : Barrage mobile à aiguilles des Mazelles

## Monument(s)

Appellation : Barrage mobile à aiguilles des Mazelles

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 23/12/1998

Étendue de la protection : Le barrage mobile à aiguilles ainsi que les aménagements construits qui lui sont liés, à savoir : l'écluse, la maison éclusière et les deux pavillons à aiguilles appartenant au domaine public de l'Etat (Parcelle non cadastrée jouxtant la parcelle BD 144 ; cad. BD 144 (Thésée) ; cad. ZB 191 (Pouillé)) : inscription par arrêté du 23 décembre 1998

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.